

AUMONERIES DES PRISONS
ET
ASSOCIATIONS DE REINSERTION
de Colmar, Ensisheim et Mulhouse

Mulhouse, le 16 Février 2010

Conférence de Presse

Réinsertion

L'annonce de l'ouverture de l'enquête d'utilité publique pour le nouveau centre de détention pour les juridictions de Mulhouse et de Colmar nous intéresse. La fermeture des maisons d'arrêt de Colmar -trop exigües et quasi insalubres- et celle de Mulhouse -vétuste et inadaptée- au profit d'un établissement moderne qui tienne compte **des normes pénitentiaires européennes** retient toute notre attention. Les conditions de vie à l'intérieur des prisons, la manière de prendre en compte le temps de la peine et les efforts entrepris en vue de la réinsertion des personnes sont autant de facteurs qui disent, à travers les prisons que nous construisons, la société que nous voulons. Nous saluons donc positivement cette ouverture de l'enquête pour élaborer, avec un maximum d'acteurs, une prison qui respecte la dignité des personnes qui y sont enfermées et celle des personnes qui y travaillent.

Après avoir consulté le projet « standard », encore souvent imprécis, ne donnant pas vraiment une image globale de cette future prison, disponible à la Mairie de Lutterbach, nous souhaitons vous faire connaître quelques fruits de notre réflexion par rapport au site retenu et au choix d'un centre de détention unique pour l'ensemble du département ou d'une partie de la région pénitentiaire.

1. La fermeture des prisons de Mulhouse, de Colmar et d'Ensisheim, **va générer un établissement d'au minimum 700 places** à l'image probable de celui qui vient d'ouvrir récemment ses portes à Nancy. Cet établissement de dernière génération ne satisfait personne, ni les personnes détenues, ni le personnel de surveillance : en raison de la conception du site, de dysfonctionnements dans l'organisation de la prison, du public carcéral à statuts différents, d'espaces d'activités communes trop restreints (manque de terrains de sport, salle dédiée aux cultes trop petite et suppression d'une salle polyvalente).

Monsieur le Sénateur Jean-Marie Bockel nous a assuré, lors de nos rencontres, que Lutterbach aurait les infrastructures nécessaires, surtout culturelles et sportives. L'accès aux activités doit être central. Elles évitent l'oisiveté et favorisent la réinsertion. Elles sont mises en avant dans la dernière loi pénitentiaire.

2. Les expériences récentes de Nancy et de Corbas notamment indiquent que **les « gros » établissements ont un effet désocialisant** et n'ont pas la préférence des personnels de surveillance. Le climat de violence y est plus prégnant et les relations entre les personnes se confinent à un certain anonymat. Trop de personnes sont abandonnées, oubliées dans leurs cellules et sont dans un état suicidaire. Le docteur Louis Albrand, dans son rapport, affirme : « humaniser la prison... cela passe, notamment, **par le renforcement des liens entre les détenus et leur famille**. Étonnamment, les prisonniers mariés avec enfants sont davantage sujets aux suicides que les autres. La coupure d'avec leur famille constitue l'une de leurs principales souffrances ».

Nous sommes persuadés que la gestion humaine d'un établissement de 700 places est extrêmement problématique, d'autant plus que les effectifs sont en réductions. Notre analyse s'appuyant sur une observation régulière, voire quotidienne, dans les différents établissements rejoint celle faite par le Contrôleur général des lieux de privation de liberté dans son rapport de 2008 (§ 3,7) :

« Les rapports entre les détenus et les surveillants, comme le climat général de la vie collective, sont bien meilleurs dans les établissements de dimension modeste (quatre-vingts détenus) que dans ceux qui en comptent plusieurs centaines ou davantage

Certes, il faut songer aux économies d'échelle et aux difficultés de financement des équipements publics. Certes les petits nombres compliquent par certains points la gestion des prisons (notamment pour la surveillance de nuit). Le contrôle général n'ignore pas ces contraintes. Mais il ne peut ignorer le prix d'une vie collective plus pacifiée, non seulement pour les personnes sous main de justice et tous ceux qui en ont la charge, mais aussi pour le citoyen ordinaire, puisque la libération peut se préparer dans de bien meilleures conditions, par conséquent, avec de meilleures garanties de succès.

C'est pourquoi l'on doit réfléchir soigneusement avant de jeter des plans d'équipement à venir, à la fois à la conservation d'établissements de taille modeste et à la dimension des établissements neufs ».

Nous proposons une alternative, attendue et espérée par un grand nombre de personnes :

la construction de deux établissements pénitentiaires à la périphérie immédiate de Mulhouse et de Colmar, facilement proches d'une gare, d'un tramway ou d'un bus cadencé. Ils ne devraient pas dépasser 350 places chacun, intégrant des espaces spécifiques pour les prévenus et pour les condamnés. La Cour des comptes, dans son rapport, affirme que le coût économique de construction et de rendement d'un grand établissement n'est pas forcément moindre, à moyen terme, que celui de petites structures. Nous suggérons le maintien d'Ensisheim, accueillant un public spécifique qui ne trouvera pas sa place dans un grand établissement. Certains détenus à Ensisheim, dont la détention se passe bien, pourraient être victimes des agressions des autres détenus et ne plus participer à la vie de l'établissement. Un projet spécifique pourra être envisagé plus tard.

Trouver une alternative en bordure de ville, avec un bassin d'emploi est un projet que nous souhaitons défendre avec force

- pour favoriser l'intégration des personnes,
- pour assurer aux personnes privées de liberté un environnement adapté et restructurant,
- pour maintenir et sauvegarder le lien familial si primordial à la réinsertion des personnes.

A l'instar de Strasbourg qui a réussi sa localisation pénitentiaire dans un quartier périphérique accessible par le tramway et très proche de la cité, Colmar et Mulhouse ne sauraient-elles pas réussir l'implantation de leurs futures Maisons d'arrêt ?

3. **La question des transports en commun** est une question cruciale abordée de façon peu précise dans le projet. Ils doivent faciliter le lien entre les personnes détenues et leur famille, d'autant que certaines familles venant de Colmar, voire de Lure, doivent en utiliser plusieurs en correspondance pour parvenir jusqu'à la prison.

La ligne 17 s'arrête à la gare de Lutterbach qui se trouvera à près de 2 km du centre de détention (trajet à pied excessif pour les mamans avec petits enfants en poussettes, les personnes âgées et les personnes handicapées).

L'arrêt « Habitat » (1000 m) desservi par la ligne 50 semblerait devoir disparaître au profit d'un arrêt situé au niveau Reichenbach (donc encore un peu plus loin). Ces lignes ne sont pas assez cadencées pour favoriser l'accès à l'établissement des familles, des différents personnels, des avocats, des divers intervenants, etc...

Le projet invoque aussi le tram-train : *« Par ailleurs la communauté d'agglomération de Mulhouse envisage actuellement la réalisation d'un arrêt tram-train à proximité du site d'étude, de l'autre côté de la RN66 »*. Cette question est, en fait, du ressort de la Région.

Jean Marie Bockel, président de la communauté urbaine, s'est exprimé dans ce sens dans une lettre du 29 mars 2010 : *« ...j'ai d'ores et déjà sollicité Monsieur le Président de la Région Alsace, qui est l'autorité organisatrice de transport compétente, pour lancer en partenariat avec Mulhouse Alsace Agglomération les études de faisabilité d'une station. L'objectif recherché étant que la desserte puisse être effective dès l'ouverture de ce nouvel établissement. »*

Dans une lettre du 9 Mars 2010 le président Charles Buttner écrit : *« Je partage également votre suggestion de prévoir la mise en place à proximité d'un arrêt supplémentaire sur la future ligne du tram-train de la Vallée de la Thur, afin de faciliter la desserte de l'établissement. »*

Ce mode de transport est à privilégier car il est cadencé, écologique, économique et permettra aux familles modestes, et vivant avec peu de moyens, de pouvoir visiter et participer à la réinsertion des personnes incarcérées. Il se situera entre 700 et 800 m de l'établissement. On pourrait éventuellement penser à la mise en place d'une petite navette prise en charge par l'administration pénitentiaire.

4. Nous nous inquiétons aussi de **la sous-traitance** dans ces nouveaux établissements privant les personnes détenues d'emplois qu'ils occupaient dans les anciennes prisons comme cuisinier, par exemple, ce qui leur permettait d'acquérir une formation avec validation des compétences. Le rapport de la Cour des Comptes du 21 Juillet 2010 est très critique sur le bien-fondé de ces orientations au vu des résultats observés. Nous sommes inquiets de voir des travaux simples sous-traités à l'extérieur : **c'est autant de travail en moins pour les personnes détenues.**

Le partenariat entre le privé et l'Etat semble être remis en cause en Allemagne. Un rapport du Parlement de Bavière en fait état :

" La commission du budget du Parlement de Bavière a mis fin au financement privé du nouvel établissement pénitentiaire près d'Augsbourg. La prison programmée dans le cadre d'un Partenariat Public Privé (PPP) reviendrait plus cher au contribuable que lorsque l'Etat en est le maître d'oeuvre.

Au vu de tout ce qui précède nous souhaitons vraiment que cette enquête d'utilité publique rassemble toutes les propositions qui pourraient permettre de construire la première prison d'une nouvelle génération pour l'Alsace ; « un service à rendre » comme le dit le prix Nobel Stiglitz. L'économie des moyens ne doit pas faire l'économie d'une organisation de la prison en **direction d'une réinsertion active qui soit profitable à toute la collectivité.**

L'humanisation de la prison est le gage d'une vraie sécurité pour tous.

Appelés, pour notre part, à accompagner les personnes détenues et leurs familles, nous plaçons pour une prison saine, positive et constructive.

N'oublions pas que la réinsertion des personnes commence dès la mise sous écrou dans une prison.

Jean-Marc JACQUOT, aumônier diocésain catholique

Les aumôniers catholiques agréés des prisons de Colmar, Mulhouse et Ensisheim

François GEISSLER, président de Caritas-Secours Catholique d'Alsace

Les aumôniers musulmans agréés des prisons de Colmar, Mulhouse et Ensisheim

Elie HAYOUN, au nom de l'aumônerie israélite des prisons

Philippe GUTBUB, aumônier protestant à Mulhouse

René FOLZER, président départemental de l'Association des visiteurs de prison

François MULLER, président de l'Escale (association d'accueil et d'écoute des familles de détenus en attente de parloirs à la prison de Mulhouse)

Bernard RODENSTEIN, pasteur, président de l'Association ESPOIR à Colmar

Raymond KOHLER, président FNARS Alsace (directeur de CHRS)

Caroline PERRET, Déléguée Régionale Est du G.E.N.E.P.I

René FRIEDMAN - Président de l'Orée - Mulhouse (Action Parent Incarcéré Enfants Séparés).